



INITIATIVE SECTORIELLE
EN FAVEUR DU COTON

***DISCOURS DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE ET DU
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU TCHAD,
AU NOM DES QUATRE PAYS CO-AUTEURS DE L'INITIATIVE SECTORIELLE
EN FAVEUR DU COTON (C-4), A LA 10^{ème} CONFERENCE MINISTERIELLE DE
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC),
NAIROBI, KENYA***

15-18 DECEMBRE 2015

**Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce,
Mesdames Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord transmettre, au nom des quatre pays co-auteurs de l'initiative sectorielle en faveur du coton (C-4), les chaleureuses et fraternelles salutations et félicitations de Leurs Excellences Messieurs Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali, Boni YAYI, Président de la République du Benin, Michel KAFANDO, Président de la Transition du Burkina Faso et Idriss Deby ITNO, Président de la République du Tchad à Son Excellence M. Uhuru KENYATTA, Président de la République du Kenya, au Gouvernement et au Peuple kenyans pour la tenue et l'organisation remarquable de cette première Conférence ministérielle de l'OMC en terre africaine.

Cela témoigne de tout le sérieux et le savoir-faire de l'Afrique à organiser des grands événements du genre et mériter la confiance de ses partenaires.

Je voudrais également remercier très vivement les autorités kenyanes pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à ma délégation et à moi-même depuis notre arrivée dans votre beau pays, si majestueusement façonné par l'homme et la nature.

Mesdames, Messieurs,

Une rétrospective de notre organisation, montre qu'elle a accompli des efforts importants depuis vingt (20) ans. Grace à ses efforts, l'essentiel des transactions commerciales du monde sont couvertes aujourd'hui par des règles. Un organe de règlement est créé pour trancher les différends commerciaux entre les Etats membres.

La Conférence ministérielle de Qatar en 2001 avait donné un réel espoir a tous les Etats membres et particulièrement les moins nantis par l'adoption du cycle de Doha. Aujourd'hui, les résultats de ces négociations semblent hypothétiques, car très peu de progrès ont été réalisés.

Toutefois, nous reconnaissons que l'OMC offre à tous ses membres un cadre de dialogue incontestable, bien que notre organisation, encore polarisée entre pays du sud et pays du nord, reste confrontée à des dissensions, qui se cristallisent de plus en plus et affectent ainsi les échanges mondiaux des biens et services.

Les négociations sur le coton n'ont pas connu des avancées notables et le coton demeure toujours un cas emblématique, qui interpelle tous les membres de l'OMC pour qu'une solution rapide puisse être trouvée.

Aussi, faut-il le rappeler que le Comité Consultatif International du Coton (CCIC), lors de sa récente réunion plénière tenue à Delhi en Inde, du 7 au 11 décembre 2015, a interpellé les Membres de l'OMC pour que le dossier coton soit traité de manière « ambitieuse, accélérée et spécifique ». L'objectif étant d'éliminer toutes les mesures gouvernementales qui provoquent des distorsions sur la production et la commercialisation du coton.

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Groupe C-4 et de l'ensemble des pays africains producteurs et exportateurs du coton, je voudrais ici sincèrement remercier tous nos partenaires qui ont toujours cru à la cause du coton et qui nous soutiennent dans les négociations pour un commerce international plus juste et plus équitable.

Je saisis cette occasion pour exprimer toutes mes félicitations au Président de la Session Spéciale du Comité d'Agriculture ainsi qu'à nos négociateurs à Genève pour l'excellent travail accompli.

Cependant, nous regrettons qu'après quatorze années de négociation, aucun résultat significatif n'est encore obtenu.

Mesdames, Messieurs,

Les statistiques du commerce international montrent que le coton africain qui constitue près de 70% des recettes d'exportation de certains pays, avec une transformation locale qui ne représente pas plus de 2% de la production et 12% des exportations mondiales de ce produit. Cela illustre éloquemment toute la fragilité des économies de ces pays dans le système commercial multilatéral.

Les pays africains producteurs et exportateurs de coton et particulièrement les pays du C4, malgré quelques évolutions timides constatées dans le dossier coton, restent perplexes et beaucoup frustrés devant le manque manifeste de volonté et surtout de courage politique pour la résolution de cette question à travers la voie commerciale.

Toutefois, nous gardons toujours l'espoir que cette conférence anniversaire qui est une belle opportunité de donner une forte impulsion au commerce multilatéral, prendra des décisions importantes et concrètes qui ne laisseront point la question du coton en marge.

Face à ce défi important, le Tchad nourrit l'espoir que tous les Membres de l'OMC sauront faire preuve de dépassement pour imprimer un cachet particulier à cette rencontre afin de mener à bien les questions restantes relevant du Programme de Développement de Doha, en maintenant le développement au centre de nos travaux.

Nairobi doit être la concrétisation de cet espoir, afin qu'on puisse prouver aux plus pessimistes qu'on est capable de s'entendre et que l'appartenance à l'OMC ouvre de nouvelles perspectives à tous les Membres pour accroître leur participation au système commercial multilatéral.

Je voudrais rappeler les conséquences que la politique des subventions cause à nos pays. Des millions de familles en sont réduites à vivre dans la pauvreté et le désœuvrement au moment même où des milliers de jeunes en nombre croissant quittent, faute d'opportunités d'emploi, les terres africaines pour aller au péril de leur vie, à la recherche du mieux-être en Europe et partout ailleurs dans le monde. De même, le sous-développement constitue un terreau pour le terrorisme et l'insécurité.

J'exhorte les Membres à faire preuve de plus de souplesse pour une issue heureuse de nos travaux.

Je vous remercie.